

MONTMORT ENVIRONNEMENT

Éoliennes : « Je demande une enquête pour éventuelle prise illégale d'intérêt »

Olivier Dubar, le président de l'association Vent du Sud Morvan, a abattu une de ses cartes pour s'opposer à l'installation d'éoliennes à Montmort.

Le 10 mai, le préfet de Saône-et-Loire, Gilbert Payet, signait le permis de construire pour quatre éoliennes et un poste de livraison à Montmort. Olivier Dubar, le président de l'association Vent du Sud Morvan, opposée à cette installation, avait annoncé « qu'on continuera à se battre » (*Le JSL* du 22 mai).

C'est ce que son association a fait au début de l'été. « On avait deux mois pour demander un recours gracieux. On l'a fait le 9 juillet. Le préfet a deux mois pour y répondre, ce qu'il ne fera pas, comme souvent pour les recours gracieux. »

Mais le même courrier contenait également une « bombe » : « Avec le permis de construire, on sait désormais



■ Les membres de l'association Vent du Sud Morvan sont toujours aussi motivés pour s'opposer au projet d'éoliennes à Montmort. Photo d'archives *LE JSL*

officiellement à qui appartiennent les parcelles de terres. Or, il se trouve que certaines appartiennent au premier adjoint de Montmort et d'autres à un conseiller municipal. Je demande donc à l'État de diligenter une enquête pour voir s'il n'y aurait pas une éventuelle prise illégale d'intérêt. »

Un recours au tribunal administratif est dans les tuyaux

En l'absence de réponse du préfet, Olivier Dubar a déjà prévu de « saisir le tribunal administratif. On est d'ores et déjà assisté d'un avocat spécialis-

te du droit environnemental avec qui on analyse les 1 500 pages du permis de construire. »

Autant d'annonces qu'Olivier Dubar a développé, ce vendredi soir, lors de l'assemblée générale annuelle de l'association, qui compte « 128 adhérents ».



« Des parcelles de terres appartiennent à des élus locaux. »

Olivier Dubar.
Président de l'association
Vent du Sud Morvan

« Je pense que cela va perturber l'échéancier prévu par le maire avec une enquête publique annoncée pour la rentrée », sourit Olivier Dubar, qui ne digère pas « la très grande discrétion des élus pour mener ce projet avec un promoteur éolien breton qui n'a que deux parcs, un en Vendée, l'autre en Charente. »

Cyrille Coutenceau